

## Taux de rémunération des dépôts bancaires – France • Mars 2023

- La rémunération moyenne des dépôts bancaires progresse de nouveau à 1,38 % en mars.
- Le taux de rémunération moyen des dépôts des ménages a plus que doublé sur un an pour atteindre 1,63 %, impacté notamment par les deux relèvements significatifs du taux du livret A en août 2022 et février 2023.
- La rémunération des dépôts des SNF, qui était quasi nulle en mars 2022, s'établit à 1,02 %, portée à la fois par la remontée des taux des comptes à terme et celle, plus limitée, des dépôts à vue.

### Taux moyens de rémunération des encours de dépôts bancaires, en % et CVS (a)

	Encours (Md€)	Taux de rémunération			
	mars-23 (g)	mars-22	janv-23	févr-23 (f)	mars-23 (g)
<b>Dépôts bancaires (b)</b>	<b>3 151</b>	<b>0,50</b>	<b>1,04</b>	<b>1,32</b>	<b>1,38</b>
<b>dont Ménages</b>	<b>1 854</b>	<b>0,79</b>	<b>1,23</b>	<b>1,60</b>	<b>1,63</b>
dont : - dépôts à vue	598	0,01	0,03	0,03	0,03
- comptes à terme ≤ 2 ans (h)	30	0,40	2,04	2,25	2,47
- comptes à terme > 2 ans (h)	63	0,73	0,93	1,05	1,14
- livrets à taux réglementés (c)	624	1,07	2,17	3,21	3,22
dont : livret A	361	1,00	2,00	3,00	3,00
- livrets ordinaires	263	0,09	0,45	0,50	0,54
- plan d'épargne-logement	275	2,58	2,59	2,58	2,56
<b>dont SNF</b>	<b>881</b>	<b>0,09</b>	<b>0,75</b>	<b>0,90</b>	<b>1,02</b>
dont : - dépôts à vue	595	0,04	0,24	0,34	0,37
- comptes à terme ≤ 2 ans (h)	228	0,12	2,05	2,29	2,45
- comptes à terme > 2 ans (h)	58	0,61	1,67	1,76	2,00

Pour mémoire :				
Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosysteme	0,00	2,50	3,00	3,50
Euribor 3 mois (d)	-0,50	2,35	2,64	2,91
Rendement du TEC 5 ans (d), (e)	0,23	2,52	2,72	2,79

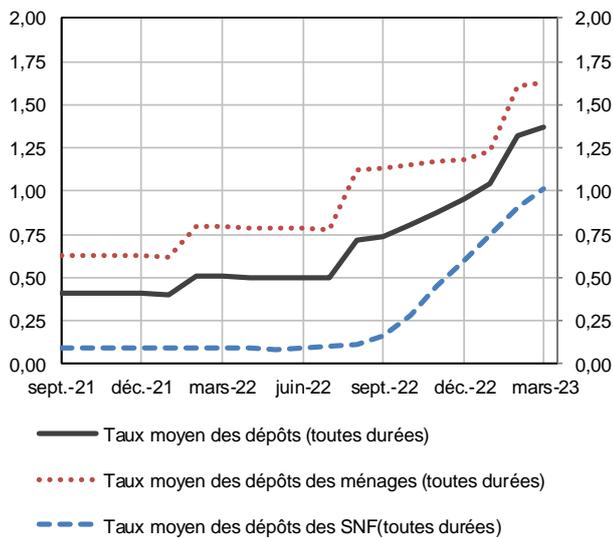
Note : En raison des arrondis, la somme peut légèrement différer du total des composantes

- Les taux d'intérêt présentés ici sont des taux apparents calculés en rapportant les flux d'intérêts courus des mois sous revue à la moyenne mensuelle des encours correspondants. Pour les différents types de dépôts, y compris ceux dont la rémunération est progressive, ils correspondent à la moyenne des conditions pratiquées lors du mois sous revue par les établissements de crédit français sur les dépôts des sociétés et des ménages (y compris institutions sans but lucratif au service des ménages) résidents.
- Outre les dépôts des ménages et des SNF, le taux de rémunération global intègre la rémunération des dépôts des autres secteurs détenteurs de monnaie (APU hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation)
- Les livrets à taux réglementés comprennent les livrets A, livrets bleu, livrets de développement durable, comptes épargne-logement, livrets jeunes et livrets d'épargne populaire.
- Moyenne mensuelle.
- Taux de l'Échéance Constante 5 ans. Source : Comité de Normalisation Obligatoire.
- Données révisées.
- Données provisoires.
- Y compris les bons de caisse, autres comptes d'épargne à régime spécial, plans d'épargne populaire et emprunts subordonnés

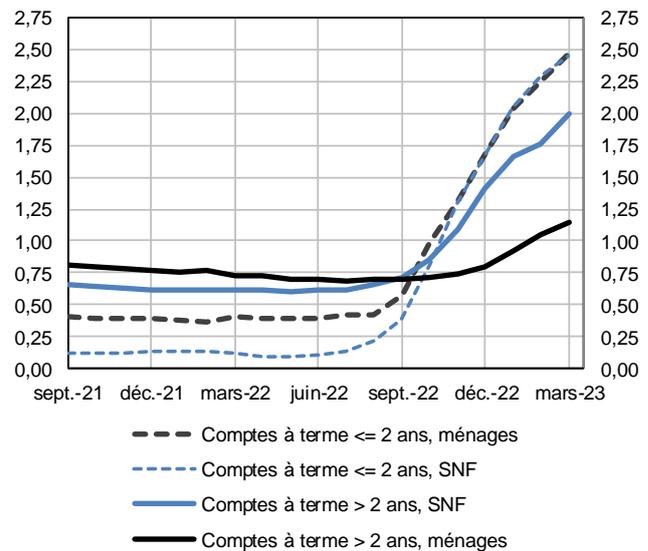
Source : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'INTERNATIONAL

Rémunération des placements auprès des institutions financières monétaires

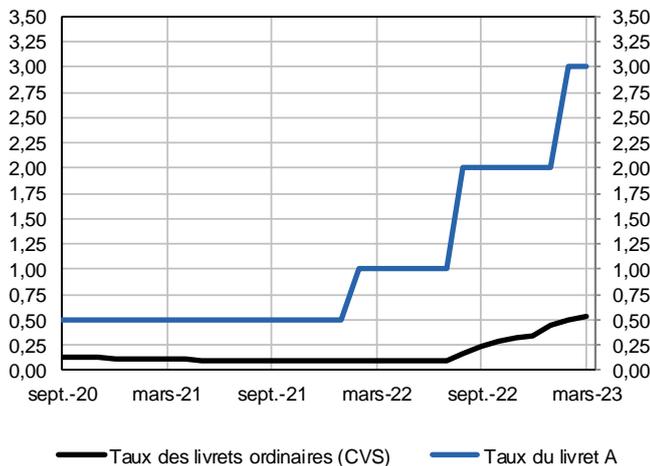
Dépôts des ménages et des SNF (en %)



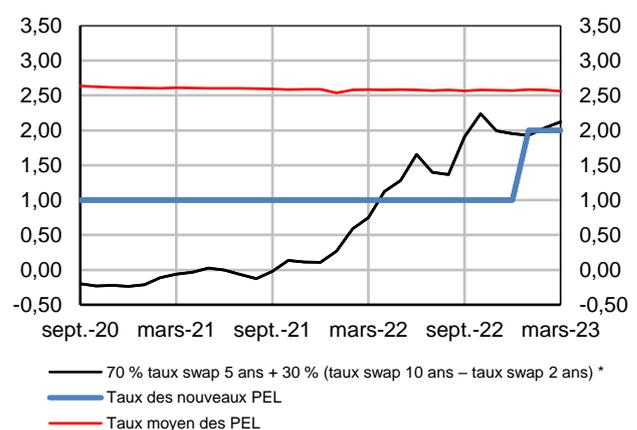
Comptes à terme par durée des ménages et des SNF (en %)



Livrets A et livrets ordinaires (en %)



Plan Épargne Logement – PEL (en %)



\* La formule réglementaire du taux du PEL est le maximum des deux termes suivants :

- 70 % taux swap 5 ans + 30 % (taux swap 10 ans – taux swap 2 ans), arrondi au quart de point de pourcentage supérieur,
- 1%

Source : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'INTERNATIONAL

